



Commission européenne

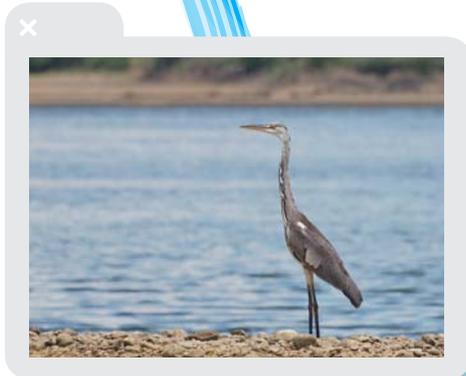
L'EUROPE ET L'EAU



L'eau est indispensable à la vie. Elle soutient nos écosystèmes et régule le climat. Agriculture, alimentation, énergie, transports : l'eau est au cœur de notre existence. Cependant, elle est inégalement répartie. Les pollutions la menacent. Ses richesses, surexploitées, risquent de s'épuiser. L'Union européenne agit pour aider les pays européens, mais aussi le reste du monde, à protéger cette ressource vitale et à en tirer le meilleur parti. Cette exposition vous propose un aperçu de ce que l'eau représente en Europe et de ce que l'Europe fait pour l'eau.



« Quelle idée d'appeler cette planète "Terre" alors qu'elle est clairement océan ».
Arthur C. Clarke.



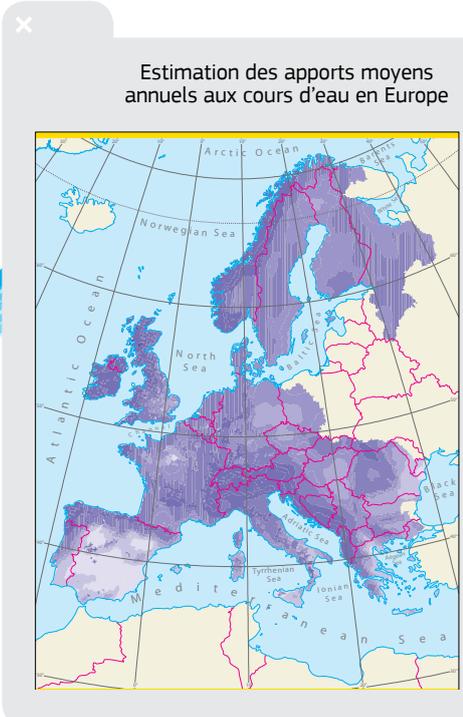
Exposition réalisée par
la Représentation régionale
de la Commission
européenne en France

L'Europe et
l'eau



L'eau pour l'homme

*Certes, l'eau couvre les trois-quarts de notre planète.
Mais l'eau douce, nécessaire à l'homme, est rare.
Glaciers et banquises en retiennent la plus grande part.
L'eau douce accessible : cours d'eau, lacs, nappes souterraines
et eaux de pluie, représente moins de 1% de l'eau sur Terre.
En Europe comme ailleurs, cette ressource est sous pression.*



L'eau européenne sous pression

À première vue, l'eau douce semble plutôt abondante en Europe. Mais elle n'est pas également répartie. De nombreuses régions, surtout dans les pays méditerranéens, font face à un déséquilibre croissant entre la demande et leurs ressources en eau. L'augmentation de la population, les habitudes de consommation, le développement d'une agriculture intensive ou de nouvelles industries peuvent causer un « stress hydrique » important. De plus, le changement climatique modifie les cycles de l'eau, aggravant parfois les tensions.



Le système européen d'information sur l'eau <http://water.europa.eu> est un portail interactif européen sur l'eau, piloté par l'Agence européenne de l'environnement. Il fournit des informations pour les professionnels comme pour le grand public sur les politiques, les données et la recherche européenne sur l'eau.



Commission européenne

L'homme contre l'eau ?

Surexploitation, pollution, changement climatique induit par l'homme : autant de menaces pour l'eau contre lesquelles l'Union européenne se mobilise. Voici un rapide aperçu des impacts de l'activité humaine.



Pollution

20% des eaux de surface européennes sont sérieusement menacées par la pollution. En cause : pratiques agricoles, décharges, rejets industriels ou urbains.

L'une des conséquences en est l'**eutrophisation** qui touche à des degrés divers 40% des rivières, lacs et zones côtières en Europe. Ce phénomène favorise la prolifération d'algues et est fatal à de nombreuses espèces aquatiques.

Eutrophisation : Enrichissement de l'eau en matières nutritives (sels minéraux) perturbant son équilibre biologique par désoxygénation.

> Définition



Sécheresse

Le changement climatique causé par l'activité humaine se fait déjà ressentir, en particulier dans les régions du sud de l'Europe, où les sécheresses tendent à se multiplier.

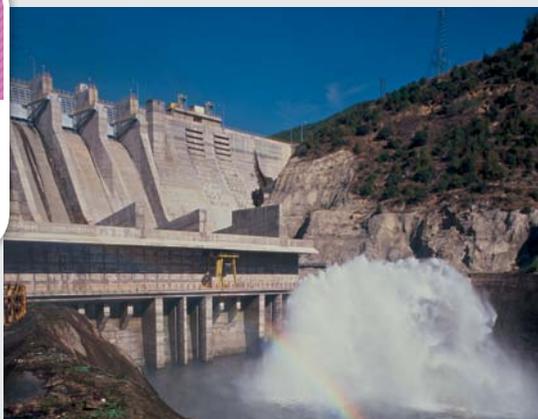
Le tourisme croissant dans ces mêmes régions a renforcé la pression sur l'eau, causant une surexploitation, parfois la désertification et l'intrusion d'eau salée dans des eaux douces côtières.

Destruction des écosystèmes

Les modifications morphologiques non maîtrisées des **bassins hydrographiques** par la création de barrages ou de systèmes d'irrigation peuvent modifier les écosystèmes jusqu'à les détruire.

Bassin hydrographique : Toute zone dans laquelle toutes les eaux de ruissellement convergent à travers un réseau de ruisseaux, rivières, lacs et fleuves vers la mer, dans laquelle elles se déversent par une seule embouchure, estuaire ou delta.

> Définition



L'Europe et l'eau



Commission européenne

L'eau, richesse privée ou bien public ?

Les activités liées à l'eau ont un impact économique important. Cependant, elles doivent respecter l'environnement et ne pas mettre en péril le droit qu'a tout Européen d'accéder à une eau saine. Dans ce contexte, l'Union européenne s'est dotée en 2000 d'une « Directive-Cadre sur l'eau ». Cette législation intègre les notions de protection et de gestion de l'eau dans le cadre d'un développement durable. Le texte reconnaît en préambule que « L'eau n'est pas un bien marchand comme les autres mais un patrimoine qu'il faut protéger, défendre et traiter comme tel ».



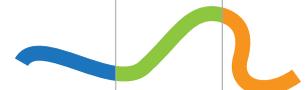
La Directive-Cadre sur l'eau

- Elle établit une nouvelle approche de la gestion de l'eau : celle-ci ne dépend plus des frontières nationales, mais des bassins hydrographiques autour desquels les pays concernés doivent coopérer.
- Elle fixe des normes et des délais stricts pour la mise en place de plans et de mesures de protection des écosystèmes aquatiques dans chaque bassin hydrographique.
- Elle prévoit la participation des citoyens à la prise des décisions.

Des notes pour l'eau

- La Directive-Cadre sur l'eau vise à obtenir un « bon état de l'eau » partout en Europe en 2015.
- La qualité de l'eau est évaluée selon une série de critères écologiques : faune et flore aquatiques, composition de l'eau, pollution, débit et qualité des cours d'eau.
- L'état des eaux de surface est ainsi classé selon cinq catégories : très bon, bon, moyen, médiocre et mauvais.

Très bon état Bon état État moyen

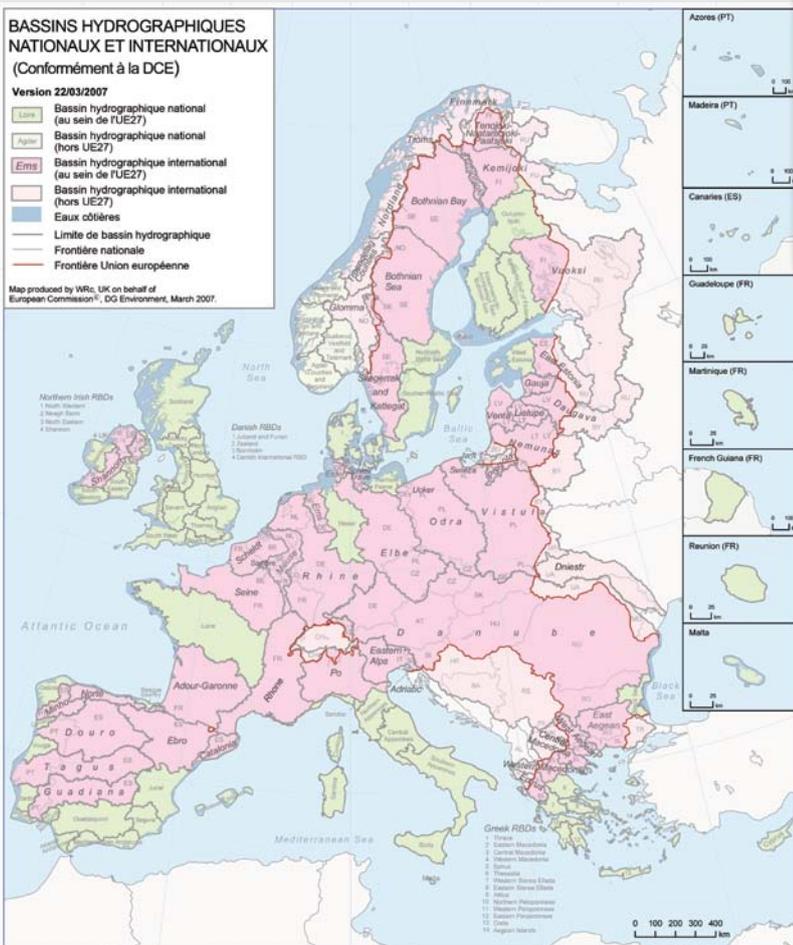


BASSINS HYDROGRAPHIQUES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX (Conformément à la DCE)

Version 22/03/2007

- Bassin hydrographique national (au sein de l'UE27)
- Bassin hydrographique national (hors UE27)
- Bassin hydrographique international (au sein de l'UE27)
- Bassin hydrographique international (hors UE27)
- Eaux côtières
- Limite de bassin hydrographique
- Frontière nationale
- Frontière Union européenne

Map produced by WRo, UK on behalf of European Commission, DG Environment, March 2007.



L'Europe et l'eau



Commission européenne

L'eau des villes

Plus de trois Européens sur quatre vivent en ville. Il faut assurer leur approvisionnement en eau en qualité et quantité suffisantes tout en limitant l'impact environnemental. L'Union européenne y contribue.



Quelques impacts de l'urbanisation

- La concentration humaine au sein des villes augmente les prélèvements dans les **nappes phréatiques**. 60% des villes européennes surexploitent leurs ressources en eaux souterraines.
- Les rejets d'eaux urbaines usées constituent, par leur importance, la deuxième source de pollution des masses d'eau.
- L'imperméabilisation des surfaces par l'emprise croissante des constructions peut entraîner une disparition de la végétation et créer un environnement favorable aux crues.

Nappe phréatique :
Nappe d'eau souterraine.

> Définition



Des réponses

- L'Union européenne établit les normes auxquelles doivent satisfaire les eaux destinées à la consommation humaine.
- Elle oblige les agglomérations à s'équiper de systèmes de collecte et de traitement des eaux. Les exigences diffèrent selon le nombre d'habitants, la présence d'industries polluantes ou la situation en zone sensible.
- Elle demande aux pays européens d'identifier les zones à risque d'inondation et d'évaluer leur probabilité et les dommages potentiels. Des cartes doivent être établies et rendues publiques d'ici fin 2013.

Relâcher la pression

L'Union européenne et les pays membres explorent toutes les pistes pour diminuer la pression urbaine sur les ressources en eau :

- Réduction des fuites dans les réseaux de distribution qui engendrent des pertes de 5 à 40%.
- Modulation du prix de l'eau.
- Technologies et pratiques plus économes en eau.
- Education et promotion de comportements économes en eau.

Par exemple :

L'Union européenne encourage la réutilisation des eaux urbaines usées. Après épuration, l'eau peut être réemployée pour des usages industriels, l'irrigation ou le rechargement de marais et de nappes phréatiques.

L'Europe et l'eau



Commission européenne

L'eau des champs

L'Union européenne soutient l'agriculture depuis 50 ans. Il fallait d'abord assurer la sécurité alimentaire des Européens. Cet objectif a été atteint, mais l'évolution des pratiques agricoles, culture et élevage intensifs, engrais, irrigation massive, etc. ont fait peser des risques importants sur notre environnement et particulièrement sur nos ressources en eau. L'Union européenne a donc adapté ses actions pour répondre à ces nouveaux défis.

L'agriculture, grande buveuse d'eau

En moyenne, 22 % des eaux prélevées en Europe sont utilisées dans le cadre d'activités agricoles. Toutefois, ce pourcentage peut monter jusqu'à 80% dans certains pays du sud de l'Europe, où l'irrigation est indispensable à l'agriculture. L'irrigation peut y multiplier par six la production agricole et par quatre les bénéfices des exploitations.

Par ailleurs, les pollutions d'origine agricole peuvent mettre en péril des nappes phréatiques et des cours d'eau.



La politique agricole commune

Les pratiques agricoles sont régulées au niveau européen et les aides publiques aux agriculteurs viennent principalement du budget européen de l'Union européenne. De nos jours, l'Union européenne utilise ces moyens pour promouvoir les bonnes pratiques, notamment pour évoluer vers des modes d'agriculture économes en eau et respectueux de l'environnement.

Par exemple, certaines aides sont conditionnées au remplacement des systèmes d'irrigation anciens par des systèmes plus économes en eau, la conversion de terres arables en prairie, ou la création et le maintien de zones humides.



Par exemple :
Économiser l'eau grâce au téléphone portable.
Grâce à un projet financé par l'Union européenne, les agriculteurs peuvent activer ou programmer l'irrigation de leurs cultures à partir de leur portable. Le système fournit les informations nécessaires sur l'évaporation, la quantité d'eau utile dans le sol, les statistiques et l'historique d'irrigation ; il se connecte même automatiquement à la banque pour facturer l'eau consommée.



Commission européenne



Un océan de richesses

La mer recèle notamment deux richesses essentielles : des ressources **halieutiques** et énergétiques. L'Union européenne fait en sorte que ces ressources soient exploitées au mieux en conciliant activité économique et impératifs environnementaux.



> Définition

Halieutique : qui concerne la pêche.



Une politique maritime intégrée

L'Union européenne a développé une politique maritime intégrée, englobant tous les aspects de notre relation avec les mers et les océans.

Il s'agit d'assurer la coexistence "pacifique" et durable de toutes les activités humaines qui sollicitent le milieu marin : transport maritime, chantiers navals, activités portuaires, pêche et aquaculture, production d'énergie en mer, plaisance et tourisme, etc.

Cette stratégie s'appuie sur des instruments européens d'étude et d'observation des mers, tels que le système "GMES".



GMES, la surveillance des océans

Le GMES (Global Monitoring for Earth and Security) est un grand programme européen de surveillance et de suivi de l'environnement sur la planète. Son module sur l'environnement marin fournit des données de référence en temps réel sur l'état des mers et des océans. Il est utilisé dans de nombreux domaines :

- Sécurité maritime : lutte contre les marées noires, navires de routage, opérations de sauvetage, défense et sécurité.
- Ressources marines : gestion des stocks de poissons, état de la faune et de la flore marines.
- Environnement : qualité de l'eau, pollution, surveillance des activités côtières.
- Etude du climat et prévisions saisonnières.

Pêche : vers une gestion durable

Les poissons ignorent les frontières : ils constituent par excellence une ressource commune. Mais cette ressource a été surexploitée au point de réduire drastiquement les stocks de poissons, mettant l'activité des pêcheurs en danger.

Depuis 1983, les pays européens ont mis en place une politique commune de la pêche. L'Union européenne interdit les modes de pêche les plus destructeurs, comme les filets dérivants. Elle fixe des droits de pêche dans chaque bassin maritime afin de reconstituer progressivement les stocks de poissons. Elle négocie aussi des droits de pêche hors des eaux européennes.

Enfin, elle soutient les revenus des pêcheurs, elle les aide à faire évoluer leur flotte, elle promeut l'aquaculture et finance la recherche scientifique et la collecte de données.

Energie : des ressources fossiles aux énergies nouvelles

Les gisements de pétrole et de gaz naturel découverts sous la mer du Nord représentent une très importante source d'énergie pour les pays européens. Mais plus de la moitié de ces réserves ont déjà été extraites.

De nos jours ce sont les énergies nouvelles, renouvelables, qui sont promises à un développement exponentiel "offshore" : les parcs éoliens en mer, dont l'Europe est leader mondial ; mais aussi la force des marées, des vagues, des courants marins et même les différences de température ou de salinité entre les masses d'eau.

Certaines commencent déjà à être exploitées avec le soutien de l'Union européenne, tandis que pour d'autres la recherche se poursuit.



L'Europe et l'eau



Commission européenne



Les transports maritimes et fluviaux

Les atouts des transports maritimes et fluviaux : ils sont fiables, économiques, peu polluants et peu bruyants. L'Union européenne soutient leur développement.



Le transport maritime

90 % du commerce extérieur de l'Union européenne et 40 % du commerce «intérieur» entre les pays européens ainsi que 400 millions de passagers par an utilisent les transports maritimes.

L'Union européenne garantit leur sécurité et leur performance environnementale, avec des normes très strictes, établies avec l'Agence européenne pour la sécurité maritime et l'Organisation maritime internationale (OMI).

Elle agit aussi pour combattre la piraterie, améliorer la formation et les conditions de travail des marins, garantir les droits des passagers.

L'Union européenne soutient également le développement des grands ports notamment pour assurer leurs liaisons «intermodales» avec le rail, les voies fluviales et la route.



Par exemple :

Le programme européen Marco Polo a soutenu la création de « l'autoroute de la mer » entre le port français de Nantes Saint-Nazaire et le port espagnol de Gijón, inaugurée en 2010. A terme, cette liaison devrait transporter 100.000 camions par an, allégeant d'autant les autoroutes terrestres.



Le transport fluvial

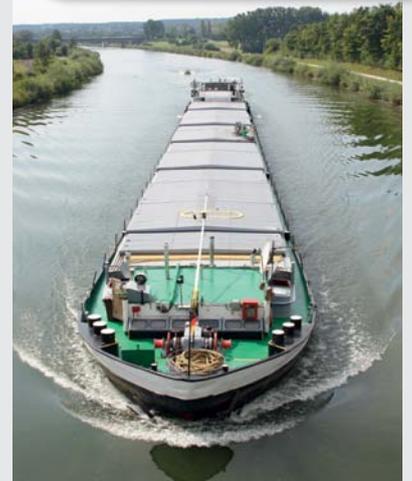
Avec plus de 40000 km de voies navigables, l'Europe dispose d'un réseau encore sous-exploité. Pourtant, passer de la route au fleuve divise par cinq la consommation énergétique et par quatre les émissions de CO2.

L'Union européenne soutient la modernisation des voies navigables et des navires fluviaux. Elle aide aussi à l'extension du réseau navigable à grand gabarit : un seul grand navire fluvial équivaut à plusieurs centaines de semi-remorques !



Par exemple :

L'Union européenne finance actuellement des études pour accroître le gabarit de l'Oise, entre la Seine et les grands réseaux fluviaux d'Europe du Nord.



L'Europe et l'eau

L'eau dans le monde

Déjà inégal en Europe, l'accès à l'eau est encore plus difficile dans d'autres parties du monde. Dans de vastes régions d'Afrique et d'Asie, les excès du climat provoquent inondations catastrophiques d'un côté, sécheresses tragiques de l'autre. Dans des zones en forte croissance démographique et économique, parfois politiquement instables, l'eau devient une source majeure de tensions, voire de conflits. L'Union européenne est en première ligne pour aider ces régions.



Les inégalités d'accès en chiffres

Dans le monde, 1,2 milliards de personnes n'ont pas accès à l'approvisionnement en eau potable. 2,7 milliards ne bénéficient d'aucun système d'assainissement de base. Le besoin d'eau minimal pour un être humain est estimé à 20 litres par jour. Dans certaines régions du monde, ce volume n'est pas accessible. A l'autre extrême, chaque Européen consomme en moyenne 200 litres par jour, chaque Nord-Américain 600 litres par jour.

L'ONU et les objectifs du millénaire

En 2000, les dirigeants de 189 pays des Nations-Unies ont fixé une série d'objectifs afin de diminuer de moitié l'extrême pauvreté d'ici 2015.

Un de ces objectifs est de réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès à l'eau et à un système d'assainissement correct.

En 2002, une « Initiative UE pour l'eau » a été lancée pour renforcer la coopération entre l'Europe et les autres régions du monde autour de cet objectif.

En 2010, l'Assemblée générale de l'ONU a reconnu le droit à une eau potable, salubre et propre comme un droit fondamental, essentiel au plein exercice du droit à la vie et de tous les droits de l'homme.

La coopération au développement

Sur le plan financier, l'Union européenne :

- Appuie les programmes nationaux et régionaux de développement, dans le cadre d'accords de coopération.
- Finance des projets dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) avec la « Facilité ACP-UE pour l'eau ».
- Soutient le développement des grands réseaux d'infrastructures, y compris les infrastructures hydrauliques, en Afrique et dans les pays voisins, notamment en Méditerranée.

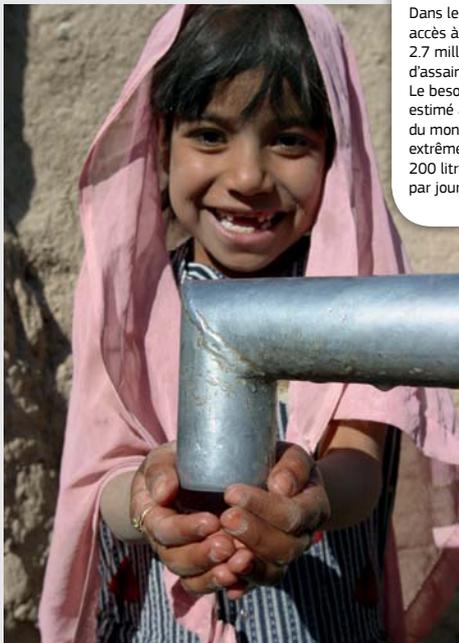
L'Union européenne est le premier contributeur mondial d'aide au développement. En 2010, elle y a consacré :

- 54 milliards d'euros dont 5% dévolus exclusivement au secteur de l'eau.
- Soit 53% du volume total de l'aide aux pays en développement.



Par exemple :

Dans sept pays d'Afrique du Nord (Maroc, Tunisie, Egypte) et du Proche-Orient (Jordanie, Liban, Turquie, Palestine), le programme européen MEDA WATER a aidé les agriculteurs à gérer leurs ressources en eau et les villages à améliorer l'accès à l'eau et son utilisation.





Commission européenne



La Méditerranée



L'Union européenne porte une attention particulière à l'eau dans la région méditerranéenne, où les déséquilibres sont aigus. Elle agit tant pour les pays européens de la rive Nord que pour leurs voisins des rives Est et Sud. En voici des exemples.



« Les pays méditerranéens sont ainsi faits qu'il s'y trouve trop d'eau pendant trop peu de temps et pas assez d'eau pendant trop longtemps ».

Jacques Berthemont

Les Mémoires de l'Eau en Méditerranée Un projet Euromed Heritage

Foggaras, canaux, aqueducs, puits, terrasses, moulins, fontaines, hammams, bains publics, thermes, jardins méditerranéens... Afin de s'adapter aux conditions climatiques et hydrologiques de la région, les Méditerranéens ont très tôt développé des techniques de gestion de l'eau. Le projet REMEE aide à recenser, sauvegarder et valoriser ce patrimoine.

Le programme Euromed Héritage vise à contribuer à l'entente mutuelle et au dialogue entre les cultures méditerranéennes en valorisant leur patrimoine culturel. Il est financé à hauteur de 17 millions d'euros par l'Instrument européen de voisinage et de partenariat.



> Définition

Foggara : Canalisation souterraine de grande longueur permettant l'alimentation en eau des oasis, lorsqu'il n'est pas possible de creuser des puits.

Le changement climatique et l'eau en Méditerranée Un projet de recherche et développement

Le projet CLIMB étudie l'impact des changements climatiques sur le cycle de l'eau des bassins versants méditerranéens. Il doit déboucher sur un outil d'évaluation du risque, qui permettra de mieux gérer les ressources en eau.

CLIMB est financé à hauteur de 3 millions d'euros par l'Union européenne.

Sûreté et sécurité maritimes en Méditerranée Un projet EuroMed régional

Le projet SafeMed vise à réduire les écarts qui existent actuellement dans l'application de la législation maritime entre les États européens et non-européens riverains de la Méditerranée. Ses actions portent sur les obligations de l'État du pavillon, mais aussi sur la formation des personnels, le suivi du trafic, la protection du milieu marin, la sûreté des navires et des installations portuaires.

Les projets SafeMed I et II sont des projets régionaux financés par l'Union européenne depuis 2006 pour près de 10 millions d'euros.



L'Union pour la Méditerranée

Lancé en 2008, le projet d'Union pour la Méditerranée vise à unir les pays riverains autour de grands projets communs. L'eau, notamment la dépollution de la mer Méditerranée, fait partie de ses priorités.

L'Union européenne soutient politiquement et financièrement le développement de l'Union pour la Méditerranée et ses projets.



L'Europe et
l'eau



Commission européenne

L'avenir de l'eau

L'avenir de l'eau passe par la recherche scientifique, le développement technologique et l'innovation. L'Union européenne possède le plus grand programme de recherche publique du monde. Ce programme a investi 1,3 milliards d'euros pour la recherche sur l'eau au cours des dix dernières années. Les projets ainsi financés concernent presque tous les aspects de la gestion durable de l'eau. Ils bénéficient à l'Europe mais aussi à de nombreuses autres régions du monde. En voici quelques exemples.

Tour d'horizon

Les projets de recherche financés par l'Union européenne concernent, par exemple, les sujets suivants :

- Préservation des ressources en eau
- Amélioration de la qualité de l'eau
- Traitement de l'eau
- Récupération de la chaleur des eaux usées
- Techniques agricoles plus économes en eau et moins polluantes
- Mécanismes de dépollution
- Mécanismes de surveillance et alerte sur les inondations et sécheresses en Europe
- Réhabilitation des mers européennes
- Absorption du CO2 par les océans
- Nouvelles sources d'énergie
- ...



Tour du monde

Les projets de recherche financés par l'Union européenne ne bénéficient pas uniquement aux pays européens, mais aussi, par exemple :

- Aux régions méditerranéennes, pour améliorer le sort de la femme dans la gestion de l'eau.
- À l'Afrique du Sud et à Cuba, pour y mettre au point des modèles plus durables de gestion de l'eau.
- Aux pays d'Asie Centrale, pour comprendre la désertification de la région de la mer d'Aral.
- À l'Amérique Latine, pour aider à résoudre les conflits d'accès à l'eau.
- À la Chine et au Vietnam, pour le recyclage des eaux usées dans les petites exploitations agricoles.
- ...



Coordonner la recherche entre les pays de l'Union européenne.

Les différents pays européens consacrent environ 370 millions d'euros par an à la recherche sur l'eau. Avec les 130 millions investis au niveau de l'Union européenne, ce sont donc 500 millions d'euros d'argent public qui sont consacrés à la recherche sur l'eau tous les ans en Europe.

Mais ces ressources sont divisées en programmes nationaux (et européens) qui, jusqu'à récemment, étaient menés largement dans l'ignorance les uns des autres. Pour y remédier, la Commission européenne et un grand nombre de pays de l'Union européenne ont proposé de lancer une « initiative de recherche conjointe », afin de bien coordonner ces ressources et même, à terme, de les réunir dans des programmes communs.

L'Europe et l'eau



Commission européenne



L'eau et vous

Nous l'avons vu, l'Union européenne s'engage fortement pour améliorer la gestion de l'eau en Europe et dans le monde. Mais pour que ces actions soient réellement efficaces, votre participation est indispensable.



Votre avis compte

La Directive-Cadre sur l'eau prévoit que le plan de gestion de chaque bassin hydrographique doit être établi en consultation avec les habitants. Vous avez donc votre mot à dire sur la gestion de l'eau dans votre région !

Plus généralement, au niveau européen :

- La législation européenne est décidée conjointement par le Parlement européen, que vous élisez, et par le Conseil de l'Union européenne, qui réunit les ministres de tous les pays de l'Union.
- La Commission européenne, elle, propose la législation européenne et assure son exécution. Vous pouvez donner votre avis sur tous les projets de législation envisagés par la Commission européenne, sur lesquels elle organise systématiquement des consultations publiques.
- Des Centres d'Information Europe Direct existent dans toutes les régions de France (<http://europa.eu/france>). Vous pouvez aussi contacter le numéro gratuit européen 00 800 6789 10 11.

Vos choix font la différence

En vacances, les Européens consomment trois à six fois plus d'eau. Un relâchement que l'on ne s'accorderait sans doute pas à la maison.

Pour contribuer vous aussi à la gestion durable de l'eau, voici quelques gestes simples de bonne conduite - en vacances comme à la maison :

- Je ne laisse pas couler l'eau inutilement.
- Je nettoie mes légumes dans un bol plutôt qu'en laissant couler l'eau du robinet.
- Je préfère la douche au bain (en moyenne 80 litres pour une douche, 150 litres pour un bain).
- J'utilise mon lave vaisselle (en moyenne 10 litres d'eau par lavage contre 40 litres dans l'évier).
- Je lave ma voiture dans une station spécialisée (100 à 350 litres pour un lavage au rouleau contre 500 litres pour un lavage à la maison).

Pour plus de bonnes pratiques : <http://www.generationawake.eu/fr>



Le saviez-vous ?

Pour produire il faut environ

- 1 tasse de café → 140 litres d'eau
- 1 kg de maïs → 900 litres d'eau
- 1 kg de bœuf → 16 000 litres d'eau



L'Europe et l'eau